

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

— LE —

MESSAGER DE SAINTE ANNE

Bulletin mensuel du Pèlerinage de Sainte-Anne
de la Pointe-au-Pêche.

SOMMAIRE—La fête de Ste-Anne à Ste-Anne d'Auray, récit et impressions d'un pèlerin. (suite et fin), 111—Foi et Espérance de sainte Anne, 114—Les demandes du Sacré-Cœur à la France, 117—Le Seigneur bon Vostre pour moi, 117—Un pèlerinage canadien à Paray-le Monial, 118—Nouvelles de Rome, 119—Bulletin, 120—le Rév. M. N.-H. Therriault, 121—Actions de grâces, 122—Recommandations, 122—Abonnées défuntes, 122.

La fête de Ste-Anne à Ste-Anne d'Auray

RÉCIT ET IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN

Suite et fin.

Deux heures et demie commencèrent les premières messes qui furent suivies de la vénération des reliques de sainte Anne pour ceux des pèlerins qui allaient immédiatement retourner à leurs foyers. Dès avant quatre heures en effet un bon nombre ayant « fait leurs dévotions » — comme on dit aussi en Bretagne — reprirent la route à pied, joyeux et contents. Et nous songions, en les voyant partir, à la joie des bergers retournant à leurs troupeaux, dans la grande nuit de Noël.

Pendant que ceux-là s'en retournent, en voici d'autres qui arrivent. Les messes se continuent à tous les autels ; les con-

fessions et les communions se multiplient sans cesse. Ce sont là les grands fruits et les actes principaux du pèlerinage qui a gardé encore son beau nom: « le grand pardon de sainte Anne. »

A neuf heures, toutes les cloches annoncent la grand'messe pontificale qui commencera à dix heures et qui sera célébrée en plein air, sur la place, où l'on a chanté hier les premières vêpres. — Tout le petit village est plein de mouvement. Pèlerins qui partent ou qui arrivent, hôteliers et marchands empressés, joueurs de biniou, chanteurs de complaintes bretonnes, mendiants, tous veulent profiter de la fête. N'est-ce pas en effet la fête de tout le pays? J'aime surtout y voir les mendiants: ils nous rappellent le devoir de la charité que nous oublions trop et nous font ressouvenir que nous sommes tous égaux et tous pauvres devant Dieu; bien plus, ils nous font beaucoup d'honneur en nous supposant dispensateurs pour eux des bienfaits de Dieu et des dons de sainte Anne.

A dix heures grand'messe solennelle. Nouveau spectacle inoubliable dans sa grandeur et sa simplicité sublime. Quelle belle foi et quelles bonnes prières dans ces chants unanimes, dans ce recueillement plein de respect et de dignité. Que c'est beau un peuple uni et ferme dans sa foi, priant et adorant Dieu, comme peuple.

C'est ce caractère national de la prière et de l'acte de foi qui nous a surtout impressionné dans ce pèlerinage de la Bretagne, car nulle part ailleurs, nous l'avons vu si bien marqué. Nos lecteurs ont dû le remarquer dans les cantiques dont nous avons fait plus haut de longs extraits. Partout c'est la voix de la Bretagne qui prie pour tous ses enfants: pour ses marins, pour ses soldats et pour ses paysans. Et même lorsque l'on aspire à la patrie du ciel, on veut y rattacher encore le souvenir de la patrie terrestre.

“ Qu'une autre Bretagne, un monde meilleur,
Nous donne avec toi l'éternel bonheur.”

Cette fidélité tenace qui enfonce si profondément et si solidement ses racines dans le passé, veut aussi, s'appuyant sur Dieu, rester maîtresse de l'avenir.

“ Sainte Anne, ô mère chérie
Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours.
Entends du haut du ciel le cri de la patrie :
Catholique et Breton toujours. ”

Oui, cela est beau, un peuple qui veut vivre et qui reste sûr de son chemin, fidèle à son passé, tenant toujours un regard levé vers le ciel et marchant à sa lumière.

Que ceux qui croient que le progrès et la civilisation consistent avant tout dans le perfectionnement des moyens de locomotion en rient tout à leur aise. Toutefois qu'ils se persuadent de ceci : Si tout la France était comme la Bretagne, Guillaume II n'aurait jamais exprimé, même pour rire, l'espérance d'y régner un jour, et l'histoire contemporaine ferait à la France une part encore plus large et plus glorieuse.

O bonne Bretagne, si hospitalière et si fidèle, où je me suis cru tout le temps en pays d'amis et de connaissances, bien que mes pas foulassent ton sol pour la première fois et que mes ancêtres aient quitté, il y a plus de deux siècles et demi, les rives de la France, laisse-moi te dire simplement mon amour et ma reconnaissance. Humble pèlerin, passant dans tes villes et tes campagnes, j'ai senti bien des fois mon cœur de vieux français tressaillir de joie et de fierté. Jamais, en pensant à la France et en parcourant ses belles provinces, je n'ai perdu un instant l'espérance, mais bien souvent mon cœur a été attristé, car j'y ai vu bien des divisions et bien des fruits de mort qui doivent disparaître pour laisser la vie nationale et catholique reprendre son cours. Ici, dans la Bretagne, ce sont presque partout encore des fleurs d'espérance et des fruits de vie. Garde ta foi et ton amour ô belle Bretagne, pour la gloire et le salut du nom français.

* * *

Nos lecteurs nous pardonneront ces réflexions qui sont aussi un résultat du pèlerinage qui va bientôt finir.

Après la grand'messe, encore un grand nombre de pèlerins retournent à leurs foyers. Ceux qui restent assisteront encore aux vêpres ce soir, mais ils ne reverront plus la belle proces-

sion d'hier, ni cette grande veille de prières et de chants dans la basilique.

Si la fête est finie, la joie qu'elle a apportée durera encore longtemps. Cette joie donnera force et courage dans les travaux que chacun va reprendre, et le pèlerin d'un autre continent reprendra lui aussi sa route, louant et glorifiant Dieu de tout ce qu'il a vu et entendu. — UN PÈLERIN CANADIEN.

Fin.

Foi et Espérance de sainte Anne

LES vrais serviteurs des saints ne sont pas ceux qui se contentent de les invoquer dans leurs tribulations et leurs besoins, mais ceux qui, à cette invocation, ajoutent l'imitation des vertus qu'ils admirent en eux. Et cette imitation est un sur moyen d'interresser les saints en notre faveur. Nous avons jusqu'ici, en bien des endroits, parlé des vertus de chère sainte Anne ; le reste de notre opuscule sera consacré plus spécialement à cet objet. Commençons par les vertus théologiques.

La foi est le fondement, la source ou la racine de toute vie surnaturelle et de toute vertu chrétienne. C'est le manque de foi ou la faiblesse de la foi qui en est cause que tant de chrétiens aujourd'hui vivent comme des païens. La foi et l'espérance qui en découlent, étaient, selon saint Paul, les deux vertus qui éclataient surtout dans les saints de l'ancien Testament. En effet, si les vérités éternelles ont un côté obscur pour nous, elles étaient moins claires encore pour eux, parce que Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre les leur prêcher. La religion n'était composée que de figures et d'ombres; leurs sacrifices représentaient Jésus-Christ, mais ne le renfermaient point; leurs sacrements, leurs cérémonies ne conféraient point la grâce comme les nôtres, mais servaient seulement à reveiller la piété. Comme nous, ils attendaient leur salut de Jésus-Christ, comme nous ils espéraient le ciel; mais ils ne possédaient pas comme nous Jésus-Christ; ils n'avaient pas l'eucharistie, qui est un gage et un

essai du ciel sur la terre ; et le ciel restait fermé. Certes, si, selon la parole de Jésus-Christ, il faut juger un arbre à son fruit, la foi et l'espérance furent bien grandes dans sainte Anne, puisqu'elles portèrent un fruit si excellent. Quel est ce fruit ? C'est Marie ! Pour la gloire de cette sainte femme, afin que la naissance de la Mère de Dieu fût attribuée à sa vertu plutôt qu'aux forces de la nature, afin que toute l'humanité et Jésus lui-même le Chef de l'humanité, lui fussent redevables, la divine Providence voulut que la bienheureuse Anne fût naturellement stérile comme Sara, Rébecca, Rachel et comme la mère de Samuel ; et l'Esprit-Saint lui inspira un vif désir d'obtenir de la divine bonté quelque rejeton qui continuât la noble et sainte lignée d'Abraham. Mais Anne avait beau prier, veiller, jeûner, faire l'aumône, Dieu semblait sourd à ses prières. Anne se décourage-t-elle ? non ; elle semblait redoubler de confiance à mesure que l'épreuve se prolongeait, et sa prière augmentait de ferveur avec les refus apparents que Dieu y opposait. Par là elle se rendit digne d'une grâce incomparablement plus excellente que celle qu'elle sollicitait : elle désirait un héritier du nom de Joachim, et elle mérita une Fille par qui elle devint elle-même héritière de la bénédiction promise à Abraham, et l'aïeule du Sauveur des hommes, du Fils de Dieu.

Apprenons de là d'abord que, quand Dieu diffère de nous exaucer, c'est par bonté pour nous. Prenons un exemple. et pour la consolation des âmes pieuses, prenons-le dans l'ordre spirituel. Vous avez un défaut notable, une faiblesse, une imperfection nuisible à votre avancement ; depuis de longues années, vous suppliez Dieu de vous en délivrer, et il ne l'a pas fait encore. Pourquoi ? pour votre plus grand avantage. Ce défaut vous humilie, vous confond, vous donne lieu de connaître votre impuissance, l'inutilité de vos résolutions si elles ne sont soutenues de la grâce ; ce défaut vous force à prier, à faire par conséquent de nombreux actes de foi et de confiance ; il fortifie en vous ces deux vertus par l'épreuve à laquelle il les soumet ; il aiguise votre faim et votre soif de la justice. Si Dieu vous eût

exaucé dès l'abord, vous eussiez peut-être attribué votre victoire à vos propres forces; or le plus petit grain d'orgueil vous ferait plus de mal que toutes vos rechutes dans un défaut qui vous déplaît et qui vous tient dans l'humilité.

Apprenons encore qu'une prière bien faite est toujours exaucée selon l'infailible parole de Jésus-Christ, bien que ce ne soit pas toujours selon nos désirs. Sainte Anne demandait probablement un fils et Dieu lui donna une fille. Mais n'est-il pas vrai que cette Fille valait mieux pour elle et pour nous que les douze fils de Jacob? Toute prière, pour être bien faite, doit aller à demander en définitive le salut et les grâces nécessaires pour y arriver. Après donc que nous avons prié, laissons au Saint-Esprit la liberté de redresser nos vœux s'il le juge convenable; et si, au lieu du miel et du lait des grâces temporelles, que nous avons demandé, il nous donne le pain des forts, c'est-à-dire quelque grâce plus utile à notre salut, réjouissons-nous-en. Or c'est ce qui a toujours lieu, lorsque nous n'obtenons pas ce que nous avons demandé; car la promesse du Sauveur nous en est garant: une prière humble, confiante et persévérante est toujours exaucée.— R. P. SAINTRAIN.

LES DEMANDES DU SACRÉ-CŒUR A LA FRANCE

(Suite)

V

AU XIX^e SIÈCLE.

DENDANT de longues années, les demandes divines parurent à nouveau oubliées. Pourtant le vœu de Louis XVI, publié pour la première fois en 1815, les rappela à nouveau à quelques âmes saintes.

« Il y a lieu d'espérer que Sa Majesté Louis XVIII cédera au désir de ses plus fidèles sujets, écrivait la Vénérable Mère Barat, en 1815, et qu'accomplissant le vœu de Louis XVI, il mettra son royaume sous la protection du Sacré-Cœur. »

Louis XVIII ne fit rien. Notre-Seigneur s'en plaignit plusieurs fois à la Mère Marie de Jésus, du couvent des Oiseaux, à Paris.

Après lui avoir rappelé la demande d'une fête et d'une église en l'honneur de son Sacré-Cœur, et après avoir spécialement réclamé la consécration de la France, Notre-Seigneur ajoutait, le 24 juin 1823, ces solennelles et mémorables paroles: « La France est toujours bien chère à mon divin Cœur. Je prépare toutes choses pour qu'elle lui soit consacrée ; après quoi, je lui réserve un déluge de grâces. La France sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. La foi et la dévotion refleuriront en France par la bénédiction de mon divin Cœur.»

De nouveau, l'oublie le plus complet.

Les lettres de 1689 furent publiées pour la première fois en 1867; et alors, comme certaines écritures ont besoin, pour apparaître, d'être rapprochées du feu, comme la lumière se voit mieux et devient plus précieuse au milieu de la nuit et de la tempête, les terribles événements qui vinrent désoler la France, en 1870, firent revivre le souvenir des demandes de Notre-Seigneur, en 1689.

A continuer.

Le Seigneur bon Maître pour moi !

LEUX missionnaires, revenant en France après un long séjour sur les côtes d'Afrique, ramenèrent avec eux plusieurs pauvres enfants esclaves qu'ils avaient achetés, afin de les instruire dans la religion chrétienne. Ils les placèrent dans une des maisons de leur ordre.

On apprit d'abord à ces enfants notre langue et rien ne fut négligé pour faire arriver jusqu'à leur âme, complètement ignorante, la lumière de la vérité.

Le religieux chargé de cette douce mission leur expliqua comment DIEU les avait tirés du néant pour les rendre heureux et en faire des habitants du ciel. Cette pensée les transportait d'admiration.

L'un d'eux surtout, que le missionnaire avait nommé Paul, ne pouvait se lasser de répéter : *Le Seigneur bon Maître pour moi !* et son regard expressif suppléait à la difficulté qu'il éprouvait encore d'exprimer ses sentiments.

UN PELERINAGE CANADIEN

A PARAY-LE-MONIAL, EN FRANCE

Paray-le-Monial, on le sait, est la ville privilégiée que JÉSUS-CHRIST a choisie pour y révéler la dévotion à son divin Cœur, le salut du monde moderne. Le R. P. Coubé, le célèbre orateur de Paris, a lancé un éloquent appel à tout l'univers catholique invitant tous les peuples à terminer le siècle par un pèlerinage à cette ville sainte, berceau de l'admirable dévotion.

Voici quelques extraits de ce chaleureux appel :

« S'il est un lieu vénérable sur la terre de France, si riche en illustres souvenirs, c'est bien le monastère de Paray-le-Monial. Il y a là un sanctuaire où JÉSUS-CHRIST a révélé son Cœur à une humble vierge, où sa voix a retenti comme à Nazareth, où sa gloire a rayonné comme au Thabor, où son amour a éclaté comme au Calvaire. Il y a un bois de noisetiers encore verts, au milieu duquel il est apparu, dont ses mains ont sans doute écarté doucement les branches, dont ses pieds ont foulé les feuilles mortes et les brindilles.

Cette apparition de JÉSUS-CHRIST à la bienheureuse Marguerite-Marie a une importance capitale dans la vie et l'évolution du christianisme. Sans doute elle ne nous a pas révélé un nouveau dogme ; elle n'a rien changé ni ajouté à notre « credo »... : mais il est certain, que, par l'impulsion qu'elle a donnée à l'adoration de ce divin Cœur, l'apparition de Paray-le-Monial a semblé non pas rouvrir le cycle de la révélation évangélique à jamais fermé, mais nous ramener aux jours de cette révélation, en nous apportant, avec un sentiment plus vif de son immuable vérité, une effusion plus abondante de ses grâces. Elle a été comme un second avènement du CHRIST dans le monde. Et Paray-le-Monial, berceau de cette admirable dévotion, est devenu à nos yeux comme une Terre Sainte dans notre pays.

Cependant il a un caractère plus universel et partant plus divin. De cette petite ville de France, le Christ regardait le monde entier ; en parlant à une vierge de France, il s'adressait au monde entier. Le Cœur qu'il révélait n'était pas seulement celui qui a aimé la France, c'était celui qui a aimé tous les hommes. Nous ne devons pas capter pour notre seul usage une source de grâces qui a jailli pour toutes les nations. Nous devons les inviter à venir boire avec nous à ces eaux vives du Sauveur. « Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. »

Paray choisi par le Sacré-Cœur lui-même, Paray où il s'est manifesté pour l'Église entière et par suite pour l'humanité, est un « Pèlerinage essentiellement international. » Son caractère mondial, ou pour mieux dire, catholique, absorbe et enveloppe tous ses autres titre, etc.»

* *
*

L'on nous informe que, pour répondre à cet appel, un Pèlerinage canadien à Paray-le-Monial est à s'organiser, sous les auspices de l'Apostolat de la Prière, par les soins de M. J.-C. Rivet, l'organisateur favorablement connu des pèlerinages canadiens à Lourdes, C'est une sainte et magnifique idée qui provoquera, nous l'espérons, l'adhésion sympathique de l'élite de notre société.

Toute personne désireuse de prendre part à ce pèlerinage est priée de s'adresser au Dr. A.-N. RIVET, 418, RUE RACHEL, MONTRÉAL, son frère, M. J.-C. Rivet, se trouvant actuellement en Europe.

Nous ferons, dans la suite, connaître à nos lecteurs ce qui peut les intéresser à ce sujet.—*Communiqué.*

<8>    >8>

NOUVELLES DE ROMÉ

On écrit de Rome à la *Semaine Religieuse* de Montréal à la date du 15 janvier.

« La santé du Souverain-Pontife est bonne, et cette conservation est prodigieuse; mais il faut dire que le docteur Lapponi prend toutes les précautions imaginables, pour conserver la chaleur dans un corps qui semble vivre uniquement par l'esprit. Les appartements du Vatican sont continuellement chauffés à une température de 24 degrés; le Souverain-Pontife a tous les membres enveloppés dans de la ouate pour éviter, autant qu'il se peut, les déperditions inutiles de calorique; les médecins ne lui laissent faire que les cérémonies absolument indispensables, et c'est sur leurs instances qu'il a dû renoncer, cette année, à recevoir les vœux du Sacré-Collège à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année. Le Souverain-Pontife, qui a ouvert la Porte Sainte, a le grand désir de la fermer et sa santé est assez vigoureuse pour lui laisser cet espoir. »

Et à la date du 20 janvier.

« Les pèlerinages régionaux commencent à arriver des diver-

ses parties de l'Italie (1) et c'est un bien édifiant spectacle de voir ces longues théories de fidèles de tout âge, de toute condition, conduits par leurs évêques, parcourir comme en procession les rues de Rome pour la visite des basiliques. Les uns disent le chapelet, les autres récitent des prières. C'est un souffle pieux qui circule, la louange de Dieu qui passe dans des rues qui n'étaient plus habituées à l'entendre; et pour les romains, c'est un spectacle nouveau que cette affirmation de la foi dans une ville qui lui appartient et par droit de conquête et par disposition divine. et où elle est contrainte aujourd'hui à se cacher dans les églises. »

BULLETIN

— Comme les années dernières, les Révdes Sœurs du St-Rosaire ont suivi, cette année, les exercices d'un triduum préparatoire à la fête de la Purification de la Ste-Vierge. C'est le R. R. J. Hoyois, C. SS. R. de Ste-Anne de Beaupré qui en était le prédicateur.

— Dimanche le 4 février, Sa Grandeur Mgr Blais a ordonné prêtre, à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, M. l'abbé L. Noël. L'ordination s'est faite à la grand'messe devant une nombreuse assistance. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine P.-J. Saucier, curé de Rimouski, comme prêtre-assistant; de M. le chanoine M. R. Bilodeau, curé de St-Anaclet et du Rév. M. A. Audet, préfet des études au Séminaire, comme diacres d'honneur. Le Rév. M. L.-F. Côté, assistant-directeur du Grand Séminaire, était diacre d'office, et le Rév. M. R. Asselin professeur de Belles-Lettres au Séminaire, faisait l'office de sous-diacre. L'ordinand était accompagné de M. le chanoine L.-N. Bernier, curé de la paroisse, et le Rév. M. J. Léonard, secrétaire de Mgr l'évêque était maître de cérémonies.

Le lendemain M. Noël a chanté sa première messe, accompagné du Rév. M. F. Côté. . Etait diacre, le Rév. M. Léonard et sous-diacre, M. l'abbé C. St-Laurent, D. C'est M. chanoine Saucier qui a fait le sermon de circonstance.

M. Noël a été nommé vicaire à St-Anaclet. Il est le premier prêtre qui a le bonheur d'être ordonné dans le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

(1) A l'occasion du jubilé.—La Rédaction.

—Le 9 février Monseigneur l'Archevêque de Québec était l'hôte de Monseigneur l'Évêque de Rimouski. Tous deux sont partis le même jour pour St-Jean, N. B., afin d'assister au sacre des deux coadjuteurs Mgr. Casey et Mgr. Barry.

Le Révérend M. Narcisse-Héliodore Thériault

Le Révérend M. N.-H. Thériault, ancien curé, est décédé presque subitement le 15 février, à Saint-Modeste, chez son frère où il demeurait depuis quelques années. D'une santé qui fut toujours faible, il se sentait plus mal depuis quelques jours, lorsque jeudi le 15, il fit appeler M. le curé Delâge et le médecin. Il passa la journée assez bien. Vers le soir il eut une hémorragie et peu de temps après il s'endormait tranquillement dans le Seigneur.

Monsieur Thériault naquit à Cacouna le 20 mai 1847. Dès son jeune âge il se sentit appelé à l'état ecclésiastique; il s'y prépara lentement à cause des obstacles matériels qu'il rencontrait, mais sûrement, dans la piété et l'étude. En 1875 il entra au Petit Séminaire de Rimouski, où il étudia, luttant contre la faiblesse de sa santé, pour terminer son cours d'études classiques en 1879. Cette même année il entra au Grand Séminaire et recevait la tonsure des mains de feu Monseigneur Langevin. En 1881 il devenait sous-diacre, et en 1882 il reçut à six jours d'intervalle les ordres sacres du diaconat et de la prêtrise. Il fut nommé immédiatement vicaire de M. le chanoine Cloutier à Cacouna. Et 1883 il fut desservant à Matane pendant l'absence de M. le curé de cette paroisse, qui accompagnait l'évêque dans sa visite pastorale. Le 15 novembre de la même année il était nommé curé à St-Honoré, qu'il laissa quelques années plus tard pour défaut de santé. En 1889, se sentant mieux il accepta la desserte de N.-D du Sacré-Cœur, mais en 1890 il dut prendre sa retraite, et depuis ce temps il exerça le ministère comme aide, tantôt à Cacouna, tantôt à St-Modeste.

M. Thériault était d'un caractère persévérant. C'est cette persévérance qui lui fit vaincre bien des obstacles pour arriver à la prêtrise; qui le soutint dans l'étude; ajouta à la solidité naturelle de son esprit, et en fit un homme distingué par son savoir en certaines matières qu'il affectionnait davantage. Le "Courier du Canada" du 20 février annonce ainsi à ses lecteurs, la mort de M. Thériault: "M. l'abbé N.-H. Thériault était un de nos distingués correspondants depuis nombre d'années. Nos lecteurs qui ont maintes fois lu dans nos colonnes les observations météorologiques, astronomiques et autres que ce modeste savant nous adressait, regretteront sa mort prématurée."

Les vertus qu'il semblait le plus aimer sont celles qui font le moins briller devant les hommes, mais qui l'ont fait estimer de tous, en particulier de ses paroissiens qui ont conservé pour lui un grand attachement.

Le jour de ses funérailles, à St-Modeste, toute la paroisse et un grand nombre d'étrangers des paroisses voisines entouraient son cercueil.

C'est le Rév. M. P.-A. Bérubé, curé de St-Louis du Ha! Ha!, son confrère de classe qui a chanté son service, le 20 février. Étaient présents parmi les membres du clergé: M. le chanoine F.-M. Fournier curé de St-Arsène; M. le chanoine L.-N. Bernier, curé de St-Anne de la Pointe-au-Père; le Rév. M. A. Duval, ancien curé; le Rév. M. A.-D. Jobin, curé de St-Epiphanie; le Rév. M. F.-X. Delâge, curé de St-Modeste; le Rév. M. H.-J. Bernier, ancien curé; le Rév. M. B. Desjardins, curé de St-Antoine; le Rév. M. P.-C. Saindon, Directeur du Séminaire; le Rév. M. A.-A. Soucy, curé de Matane et confrère de classe du défunt; le Rév. M. D.-S. Giguère, Procureur de l'évêché; le Rév. Père Roy, de la communauté du St-Sacrement; le Rév. M. M. Dubé, vicaire à Fraserville; le Rév. M. C.-A. Lavoie, vicaire à N.-D. du Lac.

R. I. P.

ACTIONS DE GRACES

N.-D. DU SACRE-CŒUR. J'étais malade aux Etats-Unis. J'eus les soins de plusieurs médecins qui déclarèrent ma maladie incurable. Grâce à l'intercession de sainte Anne, j'ai obtenu ma guérison. Mlle M. F. — STE-ANGÈLE. Trois guérisons et deux autres faveurs obtenues. A. Michaud et son épouse. — SORREL. Mille remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour une bonne position obtenue après promesse de publier dans le MESSAGER. Une protégée de sainte Anne. — TROIS-PISTOLES. Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. Un abonné. — ST-SIMON. Guérison obtenue. Mme Key — ST-ALPHONSE, MANITOBA. Plusieurs faveurs obtenues. Une abonnée. — ST-SIMON. Guérison obtenue. A. L. — N.-D. D'HEBERTVILLE. Je souffrais depuis quelques mois d'un mal de jambe qui menaçait de me rendre pecluse. Après quelques neuvaines à sainte Anne et promesse de m'abonner à son MESSAGER de Ste-Anne de la Pointe-au-Percé, je fus parfaitement guérie. Mme F. Saulnier. — ASSUMPTION DE MCNIDER. Guérison d'un violent mal d'oreilles. Une abonnée. — STE-FLAVIE. Faveur obtenue après promesse d'une neuvaine à sainte Anne et de publication dans le MESSAGER. M. L. — ST-ANACLET. Remerciements à sainte Anne pour guérison de maux de tête et de dents, et pour une autre faveur obtenue. Mlle M. T. — STE-CECILE DU BIC. Grâce particulière et guérison. Une jeune fille et une mère de famille. — CORNWALL. Guérison d'un violent mal de tête. Une abonnée. — MATANE. Guérison d'une pleurésie. X. — Une personne remercie sainte Anne de l'avoir guérie d'un mal de côté, d'avoir ramené à la santé son enfant malade, et d'avoir préservé deux personnes d'un accident. — Plusieurs faveurs obtenues. Une amie de sainte Anne. — STE-EPHANE. Guérison d'un érysipèle. Mme P. L. — FALL RIVER. Guérison d'une névralgie et plusieurs autres guérisons. Une abonnée. — CACOUNA. Remerciements pour plusieurs faveurs obtenues. Une abonnée. — X. Attribuant les difficultés que j'éprouve dans ma famille à ma négligence à faire publier tel que je l'avais promis, les faveurs que j'ai obtenues par l'intercession de sainte Anne, je vous prie de dire à sa gloire que j'ai obtenu par cette grande sainte une guérison et plusieurs autres faveurs. Un abonné. — STE-FLAVIE. Guérison d'un mal d'estomac par l'intercession de sainte Anne. Pierre D'Astous. — MONT-LOUIS. Double guérison. Une abonnée. — ST-ANACLET. Guérison d'une maladie de poitrine. J. M. Lavoie

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 3 malades ; 3 grâces particulières ; Paix dans 1 famille ; 2 pères de famille adonnés à la boisson ; 3 jeunes gens en voyage ; 4 mères de famille demandant santé et courage ; 1 personne négligeant ses devoirs religieux ; 1 homme en danger de perdre la foi ; la conversion de 1 protestant ; les zélateurs et zélatrices du MESSAGER ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉES DÉFUNTES

Mlle Aglaé Francœur.

Mme George Chamberland, décédée à Saint-Moise, le 2 décembre 1899.
